

- ⇒ Vous souhaitez dynamiser et développer votre club ?
- ⇒ Vous avez besoin de renforcer votre équipe d'encadrant et de soulager vos bénévoles ?

FEA Sud Rhône Alpes, votre organisme de formation basé à Privas, lance sa campagne de recrutement, session 2017 - 2019, pour son BP JEPS Sports Collectifs qu'elle propose par apprentissage.

=> Qu'est-ce que le BP JEPS Sports Collectifs ?

Le Brevet Professionnel, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BP JEPS) est un diplôme reconnu au **niveau national (de niveau BAC)**, attestant de compétences professionnelles indispensables pour exercer le métier d'**éducateur sportif**.

Le titulaire du BPJEPS sports collectifs est capable d'accueillir tout type de public pour la pratique d'un sport, dans le cadre d'**activités de découverte**, d'initiation, d'animation et de perfectionnement.

Il participe également au fonctionnement de la **structure** d'encadrement et à la **conception** des projets.

=> Qu'est-ce que le contrat d'apprentissage ?

C'est un contrat à durée déterminée ou indéterminée avec une période d'apprentissage d'une durée de 22 mois qui alterne un enseignement théorique en centre de formation (FEA) et une formation pratique en entreprise.

Ce dispositif permet d'obtenir une qualification professionnelle, de se former de manière progressive et d'acquérir une 1ère expérience professionnelle.

=> L'aide financière possible du CNDS :

Pour soutenir la professionnalisation du mouvement sportif, le dispositif « Emplois CNDS » accompagne les structures souhaitant s'orienter vers l'apprentissage.

* Une aide de 5000 € pourra être versée pendant deux ans aux associations sportives agréées. Cette aide à l'employeur fait l'objet d'une étude préalable et n'est pas de droit. => Retour des dossiers pour le 2 mai 2017, délai de rigueur.

Retrouvez les aides du Conseil régional sur : www.auvergnerhonealpes.eu ou en prenant contact avec FEA (voir coordonnées en bas de page)

=> Quelle rémunération pour l'apprenti ?

La formation par voie de l'apprentissage est gratuite pour les apprentis.

Un apprenti coûte entre 400 euros et 800 euros par mois (selon les aides sollicités, le profil de la structure et celui du stagiaire).

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Prenez contact avec FEA au 04.75.29.34.04 / secretariat@fea-asso.fr